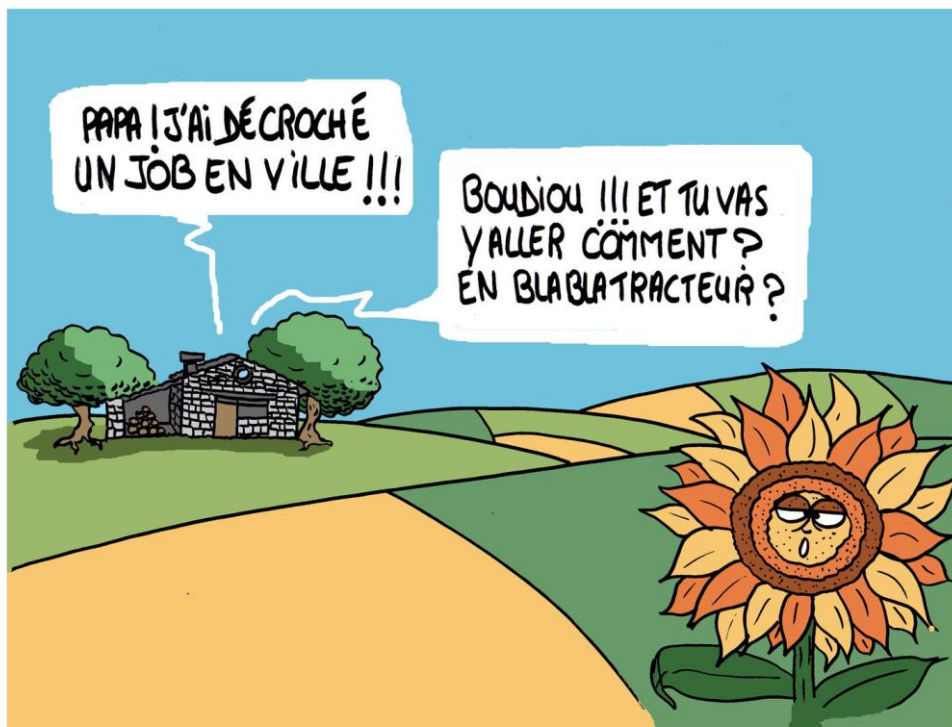


## Les bassins d'emploi

# LES PROBLÈMES DE TRANSPORT POUR ACCÈDER À L'EMPLOI ...



Miss Lilou

Séquence de cours destinée aux classes de 6 TQ  
Cours de formation historique et géographique

Institut de la Sainte-Famille d'Helmet – Année scolaire  
2018-2019

Rappel des objectifs liés à la thématique abordée

## Introduction

*Comment l'emploi se répartit-il sur le territoire belge ? Quels sont les principaux bassins d'emploi et leurs caractéristiques ? Quels en sont les principaux facteurs de localisation ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre ensemble.*

Choix méthodologique de l'enseignant

→ Dans le cadre de ce chapitre, nous allons nous intéresser de près à la **géographie belge**. Dès lors, il est indispensable qu'une série de repères spatiaux soient **connus et maîtrisés**.

Il s'agit notamment des repères repris sur les différentes cartes de ton portfolio en pages 10 et 11. C'est-à-dire, notamment : les provinces et leurs chefs-lieux (ainsi que Charleroi et Eupen...), les principaux axes de communication, les Communautés et Régions, la mer du Nord, etc.

### I. Apprendre à décrire le contexte spatial

Compétence 1 du programme de FHG

Commençons par nous intéresser à quelques cartes !

Souvent, dans le volet géographique du cours, tu retrouveras cette consigne : *décris la **répartition spatiale** de l'objet représenté sur la carte pour mettre en évidence des **disparités spatiales**. Utilise les **repères spatiaux pertinents** pour ta description (voir l'encadré ci-dessus).*

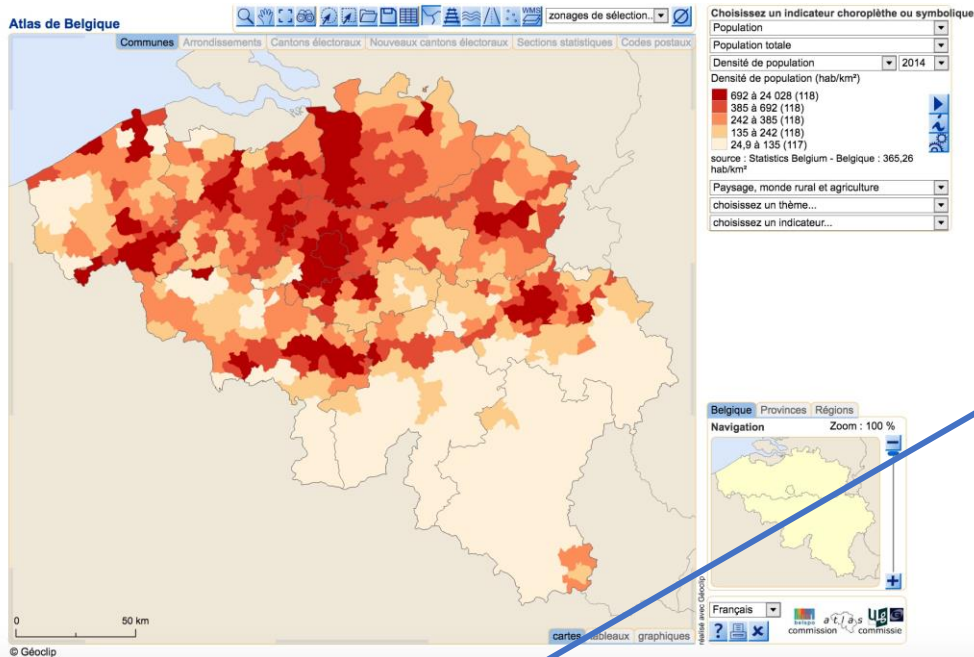
#### Clarifions quelques termes importants :

→ **Répartition spatiale** de l'objet = c'est-à-dire comment l'objet représenté sur la carte (par exemple le niveau de revenu de la population) se répartit, est distribué dans l'espace.

Cela permet de mettre en évidence des **disparités spatiales** (ou différenciation spatiale). L'étude de ces disparités permet donc de mettre en évidence les vides et les pleins, des concentrations et des dispersions et donc des **continuités**, des **ruptures** (Compétence 1) et de les interroger en mettant en évidence des liens entre composantes du territoire. Ce qui permettra d'émettre des hypothèses concernant le « pourquoi là ? » (Compétence 2)

→ Un **repère spatial est pertinent** s'il permet de décrire un espace à quelqu'un qui ne l'a pas sous les yeux (ce qui permet de caractériser les ruptures ou la continuité de la répartition spatiale d'un objet). Par exemple, le Gange est un repère spatial pertinent pour décrire la répartition spatiale de la population en Inde (facteur de continuité : la population s'installe le long du Gange) tout comme l'Himalaya (élément qui marque une rupture : il y a peu de population dans l'Himalaya).

## Carte n°1 :



Présentation d'un outil numérique de représentation de l'espace

<http://www.atlas-belgique.be/>

1) Identifie l'objet représenté et explique-le en quelques mots.

La densité de population : une mesure du nombre d'individus ou d'habitants occupant une surface donnée. Elle est ici exprimée en habitants/km<sup>2</sup>.

2) La légende est-elle exprimée en chiffres relatifs ou absolus ?

→ Pour répondre à cette question, je leur donne les définitions. Et ensuite, ils répondent.

Ici, relatif (on est dans un rapport /km<sup>2</sup>)

3) Décris la répartition spatiale de l'objet représenté sur cette carte pour mettre en évidence 8 disparités spatiales (ou, si tu préfères cette formulation : identifie 4 vides et 4 pleins concernant l'objet représenté). Pour cela, tu devras utiliser des repères spatiaux pertinents et le vocabulaire adéquat (points cardinaux, bassin hydrographique, frontières limitrophes...).

**Processus « Appliquer » :**  
décrire la répartition spatiale des objets étudiés pour mettre en évidence des disparités spatiales, en utilisant les repères et le vocabulaire adéquats, sous différentes formes

→ Correction à réaliser en activant le filtre villes.

La répartition spatiale de l'objet représenté sur cette carte n'est pas homogène.

En effet, il existe d'importantes disparités spatiales.

En effet, il existe une série de « pleins » :

- 1) La moitié Nord du pays (Régions flamande et de Bruxelles-capitale).
- 2) Le long du Sillon Sambre et Meuse.
- 3) Les communes de la Région de Bruxelles-capitale.
- 4) Arlon et ses environs.

**Repères spatiaux :**  
réactivés ou appris

5) Le triangle Bruxelles-Gand-Anvers.

En parallèle, il existe une série de « vides » :

- 1) Le sud du sillon Sambre et Meuse,
- 2) La botte du Hainaut,
- 3) Le sud de la province de Liège ;
- 4) L'ouest de la Flandre Occidentale (à la frontière française).
- 5) Etc.

**Repères spatiaux :**  
réactivés ou appris

→ Transfert possible : faire l'exercice pour Bruxelles ou à une autre échelle avec l'outil <http://sedac.ciesin.columbia.edu/mapping/popest/gpw-v4/>

→ Production attendue : Chorème : carte simplifiée (transparent).

- 4) **Emets trois hypothèses pour expliquer cette répartition de la population.**
- 5) **A l'aide de l'atlas de Belgique, vérifie si tes hypothèses sont correctes.**

Compétence 2  
du programme  
de FHG +  
Utilisation d'un  
outil  
numérique

En d'autres termes, quelles sont les composantes du territoire qui pourraient conditionner/expliquer la répartition de la densité de population ?

**Ce sont des facteurs de localisation (à structurer ! un élément qui permet d'expliquer pourquoi l'objet est là) :** Une carte de l'hydrographie (on habite là où il y a de l'eau...), du réseau routier, sur les villes, ressources (minières par exemple, industrielles), carte du relief (en Flandres, plus plat, plus de culture, plus attractif), **socio-économique, divisions administratives**. Faire en sorte que ces cartes figurent dans un dossier annexe.

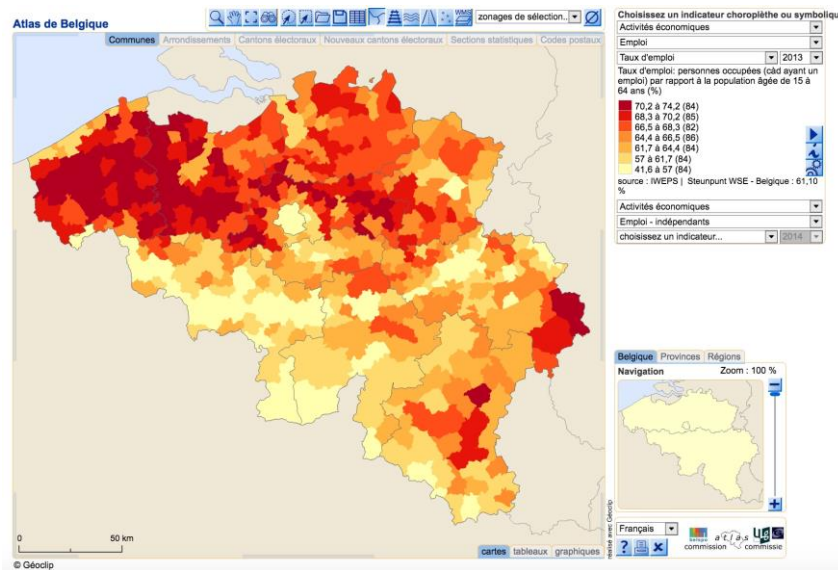
→ D'après ce qu'on vient de dire, comment se définit le sillon Sambre et Meuse ? Ils vont rebondir sur les éléments ci-dessus. C'est eux qui vont donc concevoir l'encadré disponible ci-dessous.

#### **Repère spatial à connaître : le sillon Sambre et Meuse**

Le sillon Sambre et Meuse traverse le nord du territoire wallon. A l'ouest, il suit le tracé dessiné par la **Sambre** et à partir de **Namur** celui emprunté par la Meuse. Le sillon Sambre et Meuse structure le territoire wallon. En effet, de nombreux **axes de communication** desservent la zone. Les villes situées le long du sillon Sambre et Meuse ont également joué un rôle important dans l'essor de la région (**Charleroi, Namur, Liège**). Enfin, la région comportait d'importantes ressources en **charbon** qui ont participé au **développement industriel et économique** de celle-ci. Aujourd'hui, ces ressources sont épuisées et le **chômage** fait rage dans la région.

Permet  
d'approcher le  
**processus**  
**« Connaître » :**  
expliciter la notion  
de facteur de  
localisation et  
l'illustrer à travers  
des exemples vus  
en classe.

Carte n°2 :



Source : <http://www.atlas-belgique.be/>

Réactivation du **processus** « **Appliquer** » :  
décrire la répartition spatiale des objets étudiés pour mettre en évidence des disparités spatiales, en utilisant les repères et le vocabulaire adéquats, sous différentes formes

- 1) Identifie l'objet représenté et explique-le en quelques mots.  
Le taux d'emploi : personnes occupées (c'est à dire ayant un emploi) par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans (%). La légende est exprimée en chiffres relatifs (%).
- 2) La légende est-elle exprimée en chiffres relatifs ou absolus ?
- 3) Décris la répartition spatiale de l'objet représenté sur cette carte pour mettre en évidence 6 disparités spatiales. Pour cela, tu devras utiliser des repères spatiaux pertinents et le vocabulaire adéquat (points cardinaux, bassin hydrographique, frontières limitrophes...).

La répartition spatiale de l'objet représenté sur cette carte n'est pas homogène. En effet, il existe d'importantes disparités spatiales (le taux d'emploi est inégalement réparti sur le territoire).

En effet, il existe une série de « pleins » :

- 1) La moitié nord du pays dispose d'un taux d'emploi moyen supérieur à la moitié sud. En effet, la Région flamande présente un taux d'emploi supérieur aux Régions de Bruxelles-capitale et wallonne.
- 2) Les grands villes flamandes (Gand, Anvers, Bruges, Louvain) présentent un taux d'emploi supérieur aux villes wallonnes.
- 3) Les Provinces de Flandre occidentale et orientale ainsi que du Brabant flamand présentent les taux d'emploi les plus élevés.
- 4) Plusieurs communes de la Communauté germanophone présentent un taux d'emploi important.

**Repères spatiaux :**  
réactivés ou appris

En parallèle, il existe une série de « vides » :

- 1) Les grands centres urbains wallons (Liège, Namur, Charleroi, Mons, Tournai) sont très mal classés, le taux d'emploi de leur population étant des plus faibles. Il s'agit en partie du tracé suivi par le sillon Sambre et Meuse.
- 2) Ce constat est également valable pour Bruxelles.
- 3) Les Provinces du Hainaut et de Namur se classent en queue de peloton.

Carte 3 : document 4 du dossier 3 de ton manuel

- 1) En t'appuyant sur ce qui vient d'être vu, analyse maintenant la carte 4
  - Objet :
  - Légende :
  - Description du contexte spatiale :

Préciser qu'il y a deux informations sur cette carte, deux légendes

Qu'observes-tu ? (titre, légende : deux informations, espace, les questions précédentes : description répartition spatiale, etc.). Qu'observes-tu ? = conclusion de l'analyse de ces différents éléments.

Les richesses produites sont réparties inégalement dans l'espace de même que la part de la valeur ajoutée de certains secteurs.

Le triangle Bruxelles-Gand-Anvers concentre une part importante de la valeur ajoutée totale des différents secteurs d'activités en Belgique.

Prendre les exemples de la Chimie à Anvers, des services avancés à Bruxelles, de l'industrie lourde à Liège et Charleroi.

- 2) Pour la région bruxelloise, compare la carte du taux d'emploi et la carte ci-dessus. (idem pour Anvers). Que constates-tu ? Emets une hypothèse.

Navetteurs (voir document 5 page 18 du manuel TerrHistoire) = importance des voies de communication. > Décalage entre les niveaux de qualification élevés des emplois bruxellois et le faible degré de qualification des demandeurs d'emplois bruxellois.

### Le concept de développement

Cette première partie nous permet d'isoler des caractéristiques du concept de développement.

- Valeur ajoutée des secteurs : ...
- Foyers de population : ...
- Réseaux de communication : ...

Augmentation du niveau de difficulté de lecture d'une carte thématique : plusieurs informations associées sur une même carte

Changement d'échelle + processus « **appliquer** » de la C2 : identifier des liens entre des composante du territoire et la répartition spatiale des objets étudiés pour mettre en évidence des facteurs de

Structuration

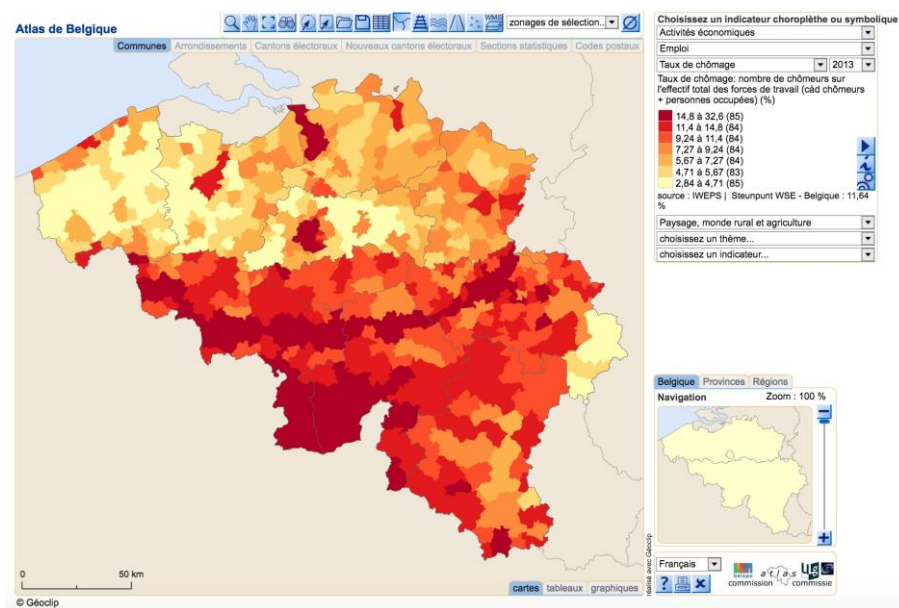


Nom :  
Prénom :  
Classe :  
Ecole :

Date :

**Evaluation Formation géographique et historique**  
**Séquence « les bassins d'emploi »**  
**Décrire un contexte spatial**

Carte n°4 :



Consignes (pondération à réaliser) :

- a) Identifie l'objet de la carte et donnes-en une brève explication.

**Le taux de chômage : nombre de chômeurs sur l'effectif total des forces de travail (c.à.d. chômeurs + personnes occupées). La légende est exprimée en chiffres relatifs (< %).**

- b) La légende est-elle en chiffre absolu ou relatif ? Justifie ta réponse à l'aide de tes connaissances et d'un contre-exemple vu au cours.
- c) Identifie deux disparités spatiales, pour chacune décris un espace de forte concentration et de faible concentration de l'objet représenté sur la carte ci-dessus. Tes descriptions se feront à l'aide d'au moins deux repères spatiaux pertinents.

Grille d'évaluation :

Question	Acquis d'apprentissage évalué	Indicateurs	Pondération
Question a et b	Savoir-faire : lecture d'une carte thématique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élève nomme correctement la thématique de la carte</li> <li>- L'élève en donne une brève explication</li> <li>- L'élève identifie que la légende est en chiffre relatif (%)</li> <li>- L'élève donne un exemple de chiffre absolu</li> </ul>	

Question c : repères spatiaux	Savoirs :	Les 8 repères spatiaux sont identifiés et corrects Un vocabulaire adéquat est utilisé	
Question 3 :	Compétence 1 - processus appliquer : <i>décrire la répartition spatiale des objets étudiés pour mettre en évidence des disparités spatiales, en utilisant les repères et le vocabulaire adéquats, sous différentes formes</i>	2 espaces de fortes concentrations sont identifiés 2 espaces de faibles concentrations sont identifiés	

## 2. La répartition de l'emploi en Belgique

L'emploi n'est pas uniformément réparti en Belgique. Quelles sont les principales régions pourvoyeuses d'emplois ? Qu'est-ce qui explique ces disparités spatiales ?  
Qu'en est-il particulièrement pour le secteur de l'industrie chimique

Choix lié à l'option des élèves

### A. Consignes :

- Cherche sur le site de [l'atlas de Belgique](http://atlas-belgique.be) (atlas-belgique.be) la carte qui présente l'emploi salarié ONSS pour le secteur industriel cokéfaction-raffinage-chimie-pharmacie.
- Décris la répartition spatiale de l'objet représenté sur cette carte pour mettre en évidence des disparités spatiales. Pour cela, tu devras utiliser des repères spatiaux pertinents et le vocabulaire adéquat.

Utilisation d'un outil numérique

### B. Pourquoi y-a-t-il plus d'emplois dans ce secteur à Anvers ?

- Identifie des liens entre la carte précédente et les documents suivants.

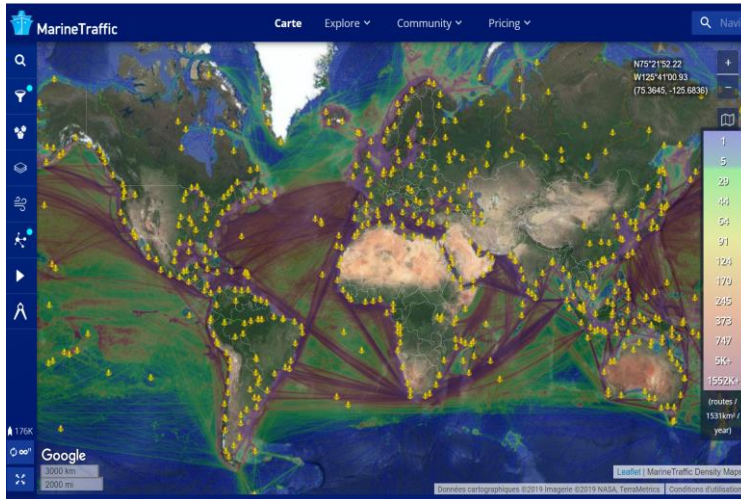
Pour cela, aide-toi des documents suivants :

- Les cartes suivantes de l'atlas de Belgique : densité de population, réseau routier, réseau hydrographique, chemins de fer (<http://www.atlas-belgique.be/>).
- Principaux ports mondiaux en 2017 : <https://www.marinetraffic.com>
  - Faire apparaître les ports
  - Faire disparaître les navires
  - Sélectionner « tous le trafic » pour les densités et augmenter l'opacité.

Changement d'échelle + processus « appliquer » de la C2 : identifier des liens entre des composantes du territoire et la répartition spatiale des objets étudiés pour mettre en évidence des facteurs de



- Zoomer sur Anvers et identifier le nombre de navires entrants et sortants pour la date du jour.



Utilisation d'un outil numérique

<https://www.marinetraffic.com/fr/ais/home/centerx:9.2/centery:38.3/zoom:2>

- 1) « 70% de l'industrie chimique en Belgique se trouve en Flandre.
- 2) En 2013, l'industrie chimique flamande a exporté pour un montant total de 91 milliards d'euros, soit un tiers de toutes les exportations flamandes.
- 3) Comme 80% de la production est destinée à l'étranger, l'industrie chimique flamande est très axée sur l'exportation.
- 4) Pour 2013, les dépenses dans la recherche et le développement pour l'industrie chimique en Flandre ont été estimées à 1,6 milliard d'euros (soit la moitié de toutes les dépenses pour la recherche et le développement dans le secteur privé). Ces dix dernières années, on a enregistré une hausse de 2% en moyenne des dépenses pour la recherche et le développement par année. »

<http://www.investinlanders.be/FR/sector/Industrie-chimique/chapter/Faits-and-chiffres>

d) Liste ensuite les éléments relevés qui constituent des facteurs de localisation de l'industrie chimique ?

- L'activité se concentre dans des zones où il y a une certaine densité de population (foyer de population). L'activité a besoin d'une population active importante et proche (main d'œuvre). Ce n'est pas tout, il faut également une main d'œuvre qualifiée (importance de la recherche et développement). Celle-ci provient notamment de l'Université d'Anvers.

- On observe une nette corrélation entre la présence de réseaux autoroutiers/hydrographiques/ferroviaires et un taux d'emploi salarié important dans le secteur chimique → Importance des voies de communication, des moyens de transport pour les déplacements des travailleurs et des marchandises.

- Le port d'Anvers se classe au deuxième rang européen. Il entraîne toute une économie autour de lui : il est la principale activité économique de la ville

d'Anvers. Il connecte Anvers au monde (importations, exportations). La zone portuaire d'Anvers, localisée en périphérie/banlieue (par opposition au centre-ville), dispose de vastes terrains industriels (où sont notamment localisées les industries chimiques).

- Axes fluviaux = moyens de transport, coût du transport plus faible, attractif pour des industries lourdes.
- Bonne desserte en moyens de transport (pour les travailleurs et le transport de marchandises). Illustrer avec la carte du réseau ferroviaire (document 4 pages 17).
- Présence d'université = main d'œuvre qualifiée, recherche et développement.
- Grande disponibilité en terrains industriels = espace libre au sol (important pour le tertiaire actuel). Dans le même ordre d'idée l'importance du coût au sol (pour installer des industries : exemple des grattes ciels aux usa). Souvent moins cher en périphérie, et il y a de l'espace, du coup les industries s'y installent.
- Présence d'aéroports = moyen de transport prépondérant à l'heure de la mondialisation (montrer flight radar : que constates-tu ? quelles sont les principales routes aériennes ?).

→ **Structuration** : les facteurs de localisation

...



Structuration

### **C. Qu'est-ce qui caractérise un bassin d'emploi (= la définition d'un bassin d'emploi) ?**

- e) A l'aide de la page 32 et des documents 2 et 4 du dossier 8 du manuel TerrHistoire, identifie les éléments constitutifs d'un bassin d'emploi.
- Une zone au sein de laquelle se concentre une série d'activités qui génèrent un certain taux d'emploi.
  - Les déplacements (mobilité) journalier domicile (là où on habite = coût) → lieu de travail (là où on travaille = il y a de l'emploi). Un bassin d'emploi est donc un espace géographique où la majeure partie de la population habite et travaille. Autrement dit, la majorité des habitants ne sort pas de cette zone pour se rendre sur son lieu de travail. C'est donc une figuration de l'aire d'influence des grands pôles d'emploi.

### 3. Quel serait ton bassin d'emploi ?

Quel serait ton bassin d'emploi à toi (... ou tes bassins d'emploi) ? C'est ce que tu vas essayer de découvrir par toi-même. Pour cela, suis les étapes ci-dessous.

→ Mon secteur d'activité futur :

- 1) Quel est ton projet professionnel (dans quel domaine voudrais-tu travailler) ?
- 2) Sur le site de [l'atlas-belgique.be](http://atlas-belgique.be), sélectionne le secteur d'activité vers lequel tu souhaiterais te diriger.
- 3) Décris à l'aide de repères spatiaux pertinents les trois zones qui présentent le plus de potentiel pour ton secteur d'activité futur ?

→ L'accessibilité :

- 4) Ces trois zones sont-elles facilement accessibles ? Présente les différentes alternatives pour chacune des zones. Aide-toi de l'atlas en ligne, du site [oalley.fr](http://oalley.fr) et du site [viamichelin.be](http://viamichelin.be). Relève le temps et le coût pour chacune de ces alternatives.

→ Mon logement : afin de limiter les déplacements, je pourrais me rapprocher de mon lieu de travail.

- 5) Quel est le coût du logement pour chacune des zones ? Est-il attractif ou rebutant ? Aide-toi de l'atlas en ligne.

→ Conclusion :

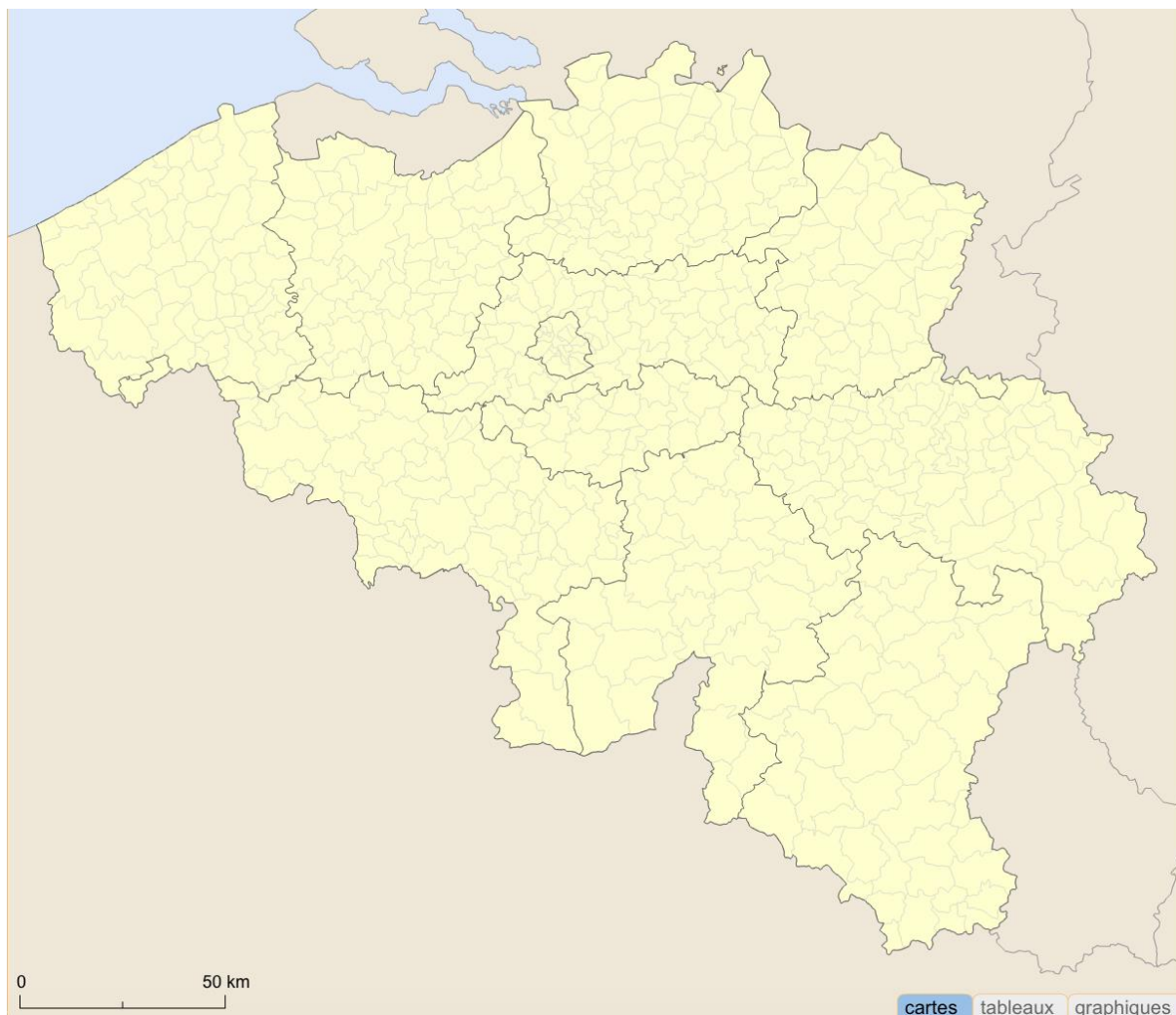
- 6) Quelle zone obtient ta préférence parmi les trois zones présentées à la question 3 ? Défends ton choix à l'aide de plusieurs arguments.
- 7) Représente sur la carte ci-dessous, à l'aide de figurés cartographiques :
  - Ton bassin d'emploi pour ton secteur,
  - La zone dans laquelle tu n'irais pas,
  - 3 éléments qui composent le territoire relatif à l'accessibilité de ton bassin d'emploi.
  - Le coût du logement,
  - Donne un titre à ta carte,
  - Réalise une légende.

**Processus**  
« **appliquer** » de la C1  
et C2 :

- Décrire la répartition spatiale des objets étudiés pour mettre en évidence des disparités spatiales ...
- identifier des liens entre des composantes du territoire et la répartition

**Processus**  
« **appliquer** » de  
la C3 :

- Représenter sur une carte à l'aide de figurés cartographiques, les zones de faible ou de forte valeur pour décrire des disparités spatiales en lien avec le thème étudié



### **Pour rappel :**

Pour réaliser une carte, un certain nombre de conventions doivent être suivies comme :

#### **→ Le titre :**

Le titre doit préciser l'espace dessiné sans commencer par « carte de ... ». Il doit reprendre l'objet de la carte de la manière la plus synthétique possible.

En lisant le titre, le lecteur doit pouvoir identifier rapidement la problématique abordée dans la carte.

Exemples :

Belgique, densité de population au km<sup>2</sup>

La baie de San Francisco

Déforestation en Asie du Sud-Est


















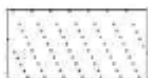







#### **→ La légende**

La légende doit reprendre tous les figurés utilisés. C'est grâce à elle que la carte pourra être déchiffrée. Ces symboles doivent être dessinés dans un encadré, placé dans le cadre de la carte s'il ne gêne pas sa lecture, ou à côté du cadre de la carte. Dans tous les cas, la légende doit toujours être visible en même temps que la carte. Les figurés

sont toujours placés à gauche de leur description et doivent être regroupés par types de figurés (plages, flèches, points) ou thématiques.

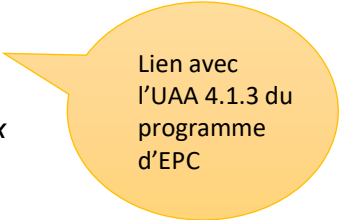
→ **Les figurés (ci-après)**

Il en existe trois types : de surface (plages) – linéaires (traits/flèches) – des figurés ponctuels (points). La hiérarchie des figurés peut être définie selon : les couleurs – les tailles/épaisseurs/densités – les formes.

	Plages	Traits	Points
Couleurs			
Tailles Épaisseurs Densités	  	   	     
Formes	  	 	   
Servent à représenter	Les altitudes, les climats, les activités comme l'agriculture...	Les fleuves, les réseaux de communication (route, rail), les flux (marchandises, migrations), mais aussi les limites (frontières, barrières de relief)...	Les villes, les sommets, toutes les activités ponctuelles (industries, stations touristiques...)

#### **4. Quels impacts mes choix ont-ils sur moi et sur la collectivité :**

*Echanges autour de la responsabilité morale, individuelle et collective liée à nos choix concernant nos lieux de vie et de travail.*



Lien avec  
l'UAA 4.1.3 du  
programme  
d'EPC